

Maître Pascale REGRETTIER, membre de la SCP HADENGUE et Associés,
Avocats à la Cour de VERSAILLES, demeurant à VERSAILLES, 7 rue Jean Mermoz à VERSAILLES - Tél : 01.39.24.88.44

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
au plus offrant et dernier enchérisseur - **EN UN LOT**

A VERSAILLES (78)
à l'angle du 27 avenue des Etats-Unis
et 20 rue Victor Bart

consistant en **UN APPARTEMENT**
de **trois pièces principales**,
UNE CAVE, et en **UN EMPLACEMENT DE GARAGE**
Les biens sont occupés

La vente aura lieu le **MERCREDI 10 FÉVRIER 2021 À 9H30**
au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (78), Palais de Justice, 5 place André Mignot.

AUX REQUETE, POURSUITE ET DILIGENCE DE : Le TRESOR PUBLIC, agissant par Madame le Comptable du pôle de recouvrement spécialisé de VERSAILLES, dont les bureaux sont 12, rue de l'Ecole des Postes à VERSAILLES (78).

CRÉANCIER REQUÉRANT Ayant pour avocat Maître Pascale REGRETTIER, membre de la SCP HADENGUE et ASSOCIES Avocat du Barreau de VERSAILLES (Yvelines), demeurant dite ville 7, rue Jean Mermoz, laquelle est constituée et au cabinet de laquelle domicile est élu.

DESIGNATION DU BIEN A VENDRE :

Dans un immeuble sis à l'angle du 27 avenue des Etats-Unis et 20 rue Victor Bart. cadastré Section AR n°48 lieudit « 27 Avenue des Etats-Unis », pour une contenance de 48a 52ca. lot n°14 consistant en **UN APPARTEMENT** de trois pièces principales, situé dans l'escalier A, au deuxième étage, face porte gauche depuis l'ascenseur comprenant entrée, cellier, salon, cuisine, couloir, deux chambres, salle de bains, WC et la jouissance d'une loggia privative. L'appartement présente une superficie de 86,93 m². Et les mille quatre cent trois/cent millièmes des parties communes générales (1403/100 000èmes) lot n°106 consistant d'après le titre en **UNE CAVE**, située au premier sous-sol, escalier A, portant le N°6 et les neuf/cent millièmes des parties communes générales (9/100 000èmes) - lot n°206 consistant d'après le titre en **UN EMPLACEMENT DE GARAGE** situé au premier sous-sol, escalier A, portant le numéro 10 et les soixante-huit/cent millièmes des parties communes générales (68/100 000èmes).

MISE A PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente, les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée à la somme de :

150.000 € (CENT CINQUANTE MILLE EUROS)

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, place André Mignot (porte 1A-049) ou et /ou au Cabinet de Maître Pascale REGRETTIER, Avocat, demeurant à VERSAILLES (Yvelines) 7 rue Jean Mermoz: tél : 01.39.24.88.44

NOTA : On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES. Une consignation préalable est obligatoire : 15.000 €.
Fait et rédigé à VERSAILLES, le 15 Décembre 2020 par l'avocat poursuivant soussigné : Maître Pascale REGRETTIER, Avocat poursuivant
Les visites sont organisées et auront lieu sur place les : 4 et 5 février 2021 de 9h00 à 11h00.